

NOTE DE CONJONCTURE DU SECTEUR BANCAIRE A FIN DECEMBRE 2017

(4^{ème} Trimestre 2017)

L'enquête de conjoncture sur le secteur bancaire au quatrième trimestre 2017 s'est déroulée dans un climat économique, à l'échelle mondiale, marqué par la poursuite de la consolidation de l'activité économique au quatrième trimestre 2017. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International, la production mondiale devrait s'inscrire en hausse de 3,9% en 2018 après un taux de 3,6% en 2017. Sur la période, les prix internationaux des principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont cependant connu des évolutions contrastées. Les cours de l'huile de palme, du cacao, du coton et de l'huile de palme ont progressé, tandis que ceux du café, du caoutchouc, de la noix de cajou et de l'or se sont repliés.

Au niveau de l'Union, l'activité économique est demeurée bien orientée. Le taux de croissance du produit intérieur brut, en glissement annuel, est ressorti à 6,5%, porté essentiellement par la vigueur de la demande intérieure, après 6,7% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2017, la croissance économique est estimée à 6,7%, après 6,6% en 2016.

Au plan national, l'activité économique et financière a été marquée par une hausse générale des principaux agrégats, comparativement à l'année 2016, selon le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé et la Direction Générale de l'Economie (DGE).

Le secteur primaire a été caractérisé par une hausse de la production au niveau des cultures de rente, de 24,4% pour le cacao, de 7,0% pour le palmier à huile, de 28% pour le caoutchouc naturel, de 9,5% pour l'anacarde, de 6,1% pour le coton, de 25,7% pour l'ananas, de 2,6% pour la banane dessert et par un repli de 68,2% pour le café.

Le secteur agricole enregistre également une progression de la production estimée à 18% pour les tubercules, portée par le manioc (+XX%); la banane plantain (+4%), l'igname (3,7%), la patate douce (3,1%) le taro (2,9%) et les autres cultures (4,6%).

Le secteur secondaire a connu le maintien de sa tendance haussière à 4,3%, du fait de la dynamique du secteur manufacturier avec +9,0%. Par ailleurs, il faut noter la stagnation de l'activité de la branche électricité, gaz et eau à 1%, et la contraction des industries extractives à -17,3%, tandis que l'activité industrielle hors extraction connaît une croissance de 8,2%.

Le secteur tertiaire affiche une évolution de ses composantes, notamment l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail (+8%) en termes nominaux.

Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par un accroissement en glissement annuel des exportations (+8,8%) et des importations (+3,3%) avec un excédent commercial de 1 708,4 milliards en hausse de 29,7% (+391,4 milliards) par rapport à l'excédent de 2016.

La présente note a été élaborée suite à une enquête menée auprès des 28 banques en activité. Elle présente un état des lieux du système bancaire au 31 décembre 2017.

I- Présentation du secteur bancaire

La dynamique se poursuit ...

Le réseau bancaire couvre l'ensemble du territoire à travers 691 agences et 975 distributeurs automatiques de billets (DAB) ou guichets automatiques de banque (GAB), tous en état de marche.

Ainsi, par rapport à l'année précédente, on assiste à un accroissement du réseau de plus de 5% et un renforcement des automates avec l'acquisition ou la mise en état de 27 DAB/GAB.

Le secteur emploie également environ 9 093 salariés contre 8 962 un an plutôt, soit une augmentation de 21% de l'effectif, composé de 28% de cadres supérieurs, de 26% de cadres intermédiaires et de 47% de non cadres.

Le nombre de stagiaires s'élève à 1 765 personnes.

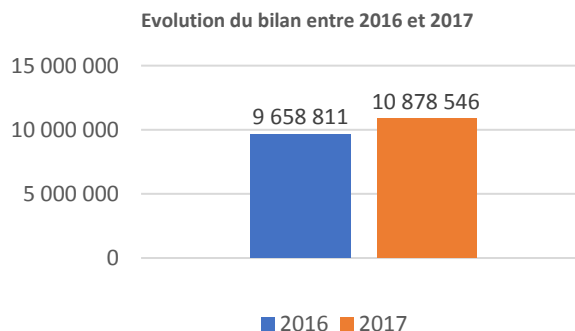
Par ailleurs, il a été dénombré 2 502 555 clients de banque pour 3 260 551 comptes ouverts et 1 344 312 cartes de retrait distribuées.

Cette tendance est à la hausse par rapport à décembre 2016 pour l'ensemble des indicateurs présentés. L'on enregistre en 2017, 205 438 nouveaux clients dont 94% de particuliers et 6% d'entreprises, 306 394 nouveaux comptes créés et 442 402 nouvelles cartes distribuées, soit un taux de bancarisation au sens strict estimé à 17,57%¹ contre 16,54% à fin 2016.

II- Situation de l'activité au 31 décembre 2017

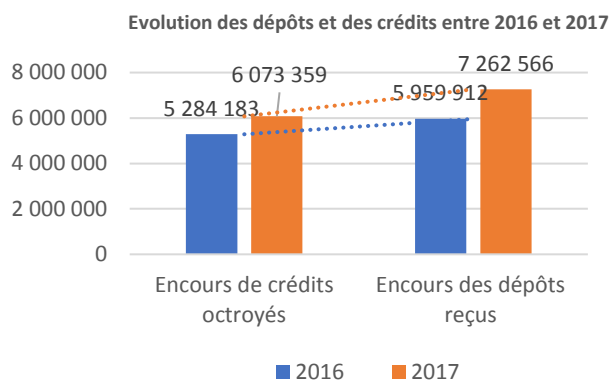
Un secteur en croissance ...

Le secteur bancaire enregistre une **activité en hausse de 12,63%** par rapport à décembre 2016 avec un **total bilan de 10 878,55 milliards FCFA** contre **9 658,81 milliards FCFA** en décembre 2016.



Cette hausse est portée par une évolution des encours de :

- dépôts qui s'établissent à environ **7 262,57 milliards FCFA** contre 5 959,91 milliards FCFA en décembre 2016 ;
- crédits qui s'établissent à **6 073,36 milliards FCFA** contre 5 284,18 milliards FCFA en décembre 2016.

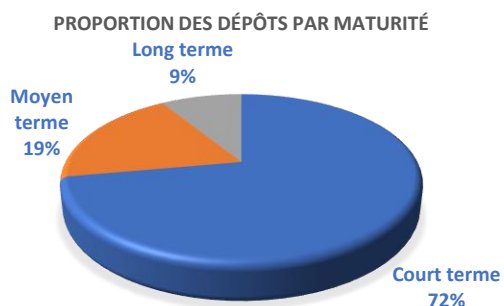


II.1- Les dépôts

L'encours des dépôts connaissent un accroissement de 21,86% par rapport à 2016.

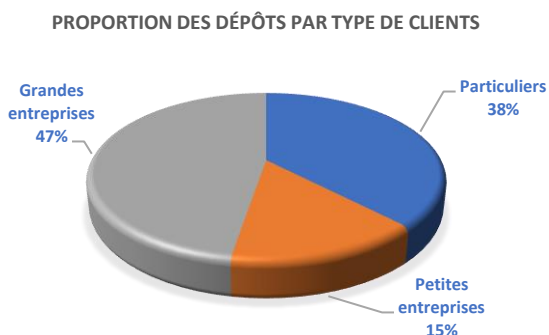
Selon la maturité, les dépôts sont constitués principalement de :

- ❖ dépôts à court terme pour 5 241,81 milliards FCFA, soit 72% de l'encours des dépôts;
- ❖ dépôts à moyen terme pour 1 377,80 milliards FCFA, soit 19% de l'encours des dépôts ;
- ❖ dépôts à long terme pour 642,96 milliards FCFA soit 9% de l'encours des dépôts.



Selon le type de clients, les dépôts sont effectués de :

- ❖ 47% par les grandes entreprises dont 3 439,71 milliards FCFA à court terme ;
- ❖ 38% par les particuliers dont 2 739,36 milliards FCFA à court terme ;
- ❖ 15% par les petites entreprises dont 1 083,50 milliards FCFA à court terme.

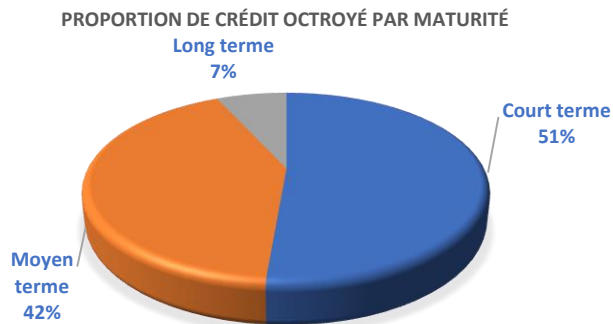


II.2- Les crédits

Ils connaissent un accroissement de 14,93% de l'encours par rapport à 2016.

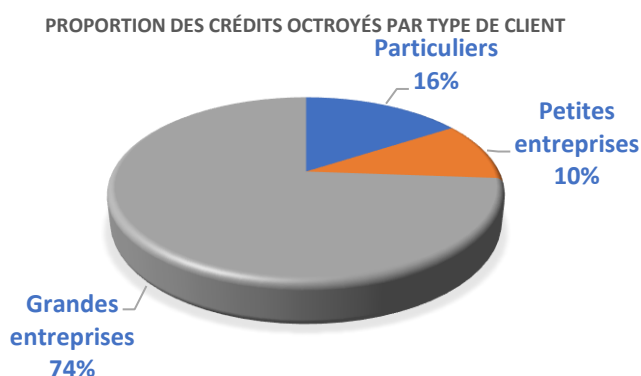
Selon la maturité, les crédits sont constitués de :

- ❖ crédits à court terme pour **3 118,57 milliards FCFA** soit 51% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à moyen terme pour **2 541,89 milliards FCFA** soit 42% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à long terme pour **412,90 milliards FCFA** soit 7% de l'encours des crédits.



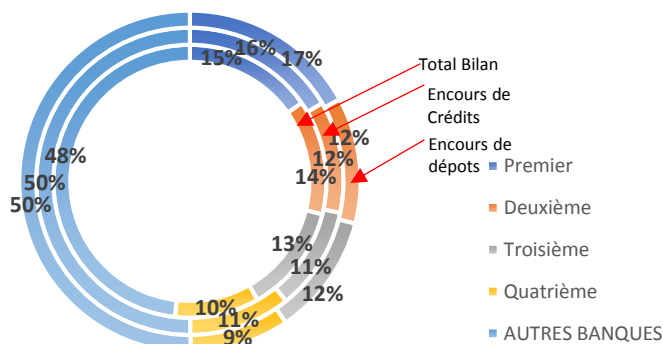
Selon le type de clients, on note que :

- ❖ 74% de l'encours de crédit a été accordé aux grandes entreprises dont **2 605,17 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 16% de l'encours de crédit a été accordé aux particuliers dont **754,54 milliards FCFA** à moyen terme ;
- ❖ 10% de l'encours de crédit a été accordé aux petites entreprises dont **396,61 milliards FCFA** à court terme.



Avec un total bilan de plus de 1 000 milliards FCFA, les quatre (4) premières banques du secteur détiennent à elles seules 52% de part de marché et concentre plus de la moitié des activités du secteur bancaire.

représentativité des quatre plus grandes banques du secteur



Selon les banquiers, cette amélioration de l'activité s'expliquerait d'une part par la reconduction des lignes de crédit pour leurs clients engagés dans la campagne café-cacao et d'autre part par des actions de promotion beaucoup plus intenses auprès des clients.

Par ailleurs, la qualité du portefeuille s'est dégradée de plus de 60% par rapport à l'année dernière. Les créances en souffrances nettes ressortent à 246,62 milliards FCFA contre 151,54 milliards FCFA un an auparavant.

Cette tendance est portée par la hausse de l'encours des créances en souffrance brutes et des provisions respectivement de 25% et 10%.

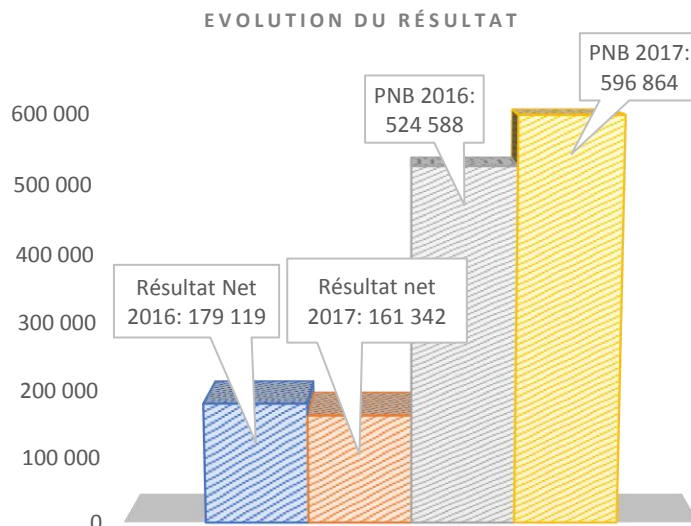
III- Analyse des performances du secteur

Le secteur bancaire enregistre des performances satisfaisantes ...

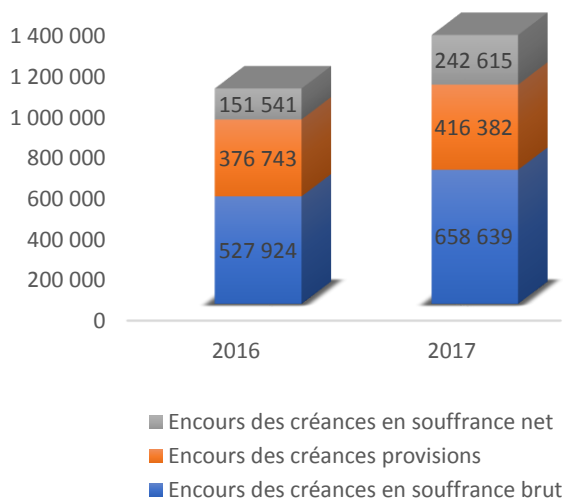
Le Produit Net Bancaire (PNB) des établissements de crédit s'est établi à **596,86 milliards FCFA**, en progression de 72,28 milliards FCFA par rapport à l'année dernière.

Le résultat net par contre a connu un repli et s'affiche à **161,34 milliards FCFA** contre 1779,12 milliards FCFA à fin 2016, dû aux mauvais résultats de la campagne café-cacao pour les clients de certaines banques.

Zoom sur le portefeuille des banques	
Les créances en souffrances brutes	Les provisions
<ul style="list-style-type: none"> Elles affichent un encours de 658,64 milliards FCFA contre 527,92 à fin 2016 Elles sont composées à 72% de créances douteuses et litigieuses dont l'encours est estimées à 476,85 milliards FCFA, soit une augmentation de 23% par rapport à l'année précédente. 	<ul style="list-style-type: none"> Elles affichent un encours de 416,38 milliards FCFA contre 376,74 à fin 2016. Elles couvrent 63% de l'encours de créances en souffrances brutes contre 71% à fin 2016.



Evolution du portefeuille des banques

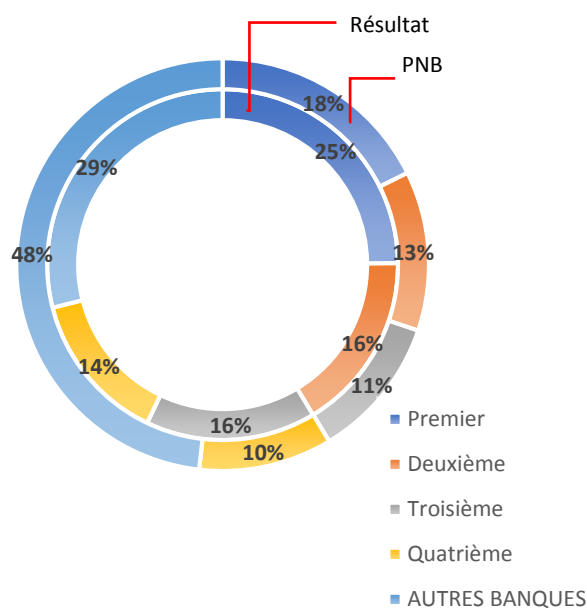


En conséquence, les taux bruts et nets de dégradation du portefeuille des établissements de crédit ressortent respectivement à 11% et 4% à fin décembre 2017, en progression de 1 point de pourcentage par rapport à décembre 2016.

Toutefois, la trésorerie des établissements de crédit affiche un excédent de 986,73 milliards FCFA, contre 403,73 milliards FCFA un an plutôt. Cette situation résulte d'une progression des ressources plus accentuée que celle des emplois.

Au 31 décembre 2017, les quatre (4) premières banques du secteur génèrent à elles seules 71% du résultat réalisé et concentrent plus de 52% de la richesse créée.

Représentativité de la part de marché des quatre premières banques du secteur en terme de performance



IV- Respect du dispositif prudentiel

Un dispositif globalement respecté...

Sur la base des données reçues des établissements de crédit pour le compte du quatrième trimestre, la situation prudentielle du système bancaire ivoirien se présente comme suit :

❖ **Représentation du capital social minimum par les fonds propres de base (FPB)**

Cette norme exige des banques de l'UMOA de détenir à tout moment des fonds propres de base au moins égaux au capital social minimum de 10 milliards FCFA. Ce nouveau seuil, qui est entré en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015, est respecté par 20 banques.

Le déficit en fonds propres des banques non conformes est ressorti à **14,776 milliards FCFA**, soit 0,14% des actifs.

❖ **Limitation des immobilisations et participations**

Quinze (15) banques sont en conformité vis-à-vis de cette norme.

❖ **Ratio de division des risques (limitation du volume global des risques individuels)**

Le dispositif prudentiel fait obligation aux établissements de crédit de limiter à huit (8) fois leurs fonds propres effectifs, le total des risques pris sur l'ensemble des bénéficiaires atteignant individuellement au plus 75% desdits fonds propres.

Le nombre de banques respectant cette norme est ressortie à seize (16).

❖ **Norme de limitation des concours aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel**

Quinze (15) banques respectent la norme qui limite le cumul des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel à 20% de leurs fonds propres effectifs.

❖ **Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables**

Cette norme, en imposant la couverture, à hauteur de 50% au moins, des emplois immobilisés ou d'une durée résiduelle supérieure à deux (2) ans, par des ressources stables, vise à prévenir une transformation excessive des ressources à court terme des banques en emplois à moyen ou long terme. Elle contribue à assurer l'équilibre de la structure financière de ces établissements de crédit.

Au cours de la période sous revue, vingt (20) banques se conforment à cette exigence.

❖ **Coefficient de liquidité**

Destinée à prévenir les risques d'illiquidité à court terme du système bancaire, cette norme requiert des banques des disponibilités ou des emplois dont la durée résiduelle n'excède pas trois mois suffisants pour couvrir, à concurrence d'au moins 75% de leurs exigibilités de même maturité.

A fin septembre 2017, dix-huit (18) banques satisfaisaient à cette exigence.

On constate, à l'analyse de ce qui précède, que la représentation du capital minimum (min : 10 000 M) et la Couverture des emplois à moyen et long terme (min : 50%)

sont les normes plus respectées avec 20 banques conformes à la norme.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'APPLICATION DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

	Non communiqué	Pas respecté	Respecté
1. Représentation du capital minimum (min : 10 000 M)	6	2	20
2. Ratio de couverture des risques (min : 8%)	10	2	16
3. Coefficient de division des risques			
❖ Limitation des risques individuels (max : 75%)	9	3	16
4. Coefficient de liquidité (min : 75%)	5	5	18
5. Couverture des emplois à moyen et long terme (min : 50%)	6	2	20
6. Participation (max : 15% des FPB ou 25% capital social)	9	4	15
7. Immobilisation hors exploitation (max : 15% des FPB)	18	4	6
8. Limitation des crédits aux dirigeants (max 20% des FPE)	9	4	15